



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 128505

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences du relèvement du taux de la TVA de 5,5 % à 7 % pour les Français qui ont recours aux entreprises du bâtiment. Cette hausse de la TVA applicable aux travaux d'entretien et de rénovation va inévitablement freiner les dépenses des ménages et avoir des conséquences notables sur l'activité d'un secteur pourtant créateur d'emplois. C'est au final la croissance de notre pays qui risque d'en souffrir accentuant ainsi les effets d'une crise économique et financière majeure. L'application de la hausse de la TVA dans une période difficile va pénaliser les entreprises concernées, les ménages et au final notre économie et l'emploi. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures concrètes qu'il compte prendre afin d'éviter les effets dévastateurs d'une telle décision et garantir l'activité des petites et moyennes entreprises et artisans du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128505

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1207

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)